

Comité des Jeunes de Criel-sur-Mer et de ses hameaux

Charte du Comité des Jeunes

de Criel-sur-Mer et de ses hameaux

Principes et rôle

Le Comité des Jeunes est une instance de démocratie participative composée de jeunes habitants représentatifs de la commune.

Ses objectifs principaux sont de donner la parole aux jeunes et valoriser leurs expressions, les sensibiliser à la vie publique, aux institutions locales et aux responsabilités citoyennes, leur faire découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale.

Au sein de cet espace, les membres peuvent s'exprimer, débattre et formuler des propositions concrètes sur les projets qui les concernent. La validation finale et la mise en œuvre de ces idées relèvent de la responsabilité et des compétences du Conseil municipal.

Composition

Effectif et âge : Le Comité est composé d'un maximum de 15 membres, âgés de 9 à 17 ans.

Conditions d'accès : Les candidats doivent résider à Criel-sur-Mer ou dans ses hameaux, être volontaires et présenter une autorisation parentale.
Engagement : Les membres s'engagent à participer activement aux travaux du Comité.

Renouvellement : Si nécessaire, un appel à candidatures est lancé chaque année par la commune afin de pourvoir les places vacantes (notamment pour les membres ayant atteint la limite d'âge).

Charte du Comité des Jeunes

de Criel-sur-Mer et de ses hameaux

Moyens alloués

Pour mener à bien sa mission, la commune garantit au Comité des Jeunes : un lieu de réunion adapté et convivial, ainsi qu'un accompagnement permanent assuré par un ou plusieurs élus référents.

Fonctionnement

Rythme des sessions

Les membres se réunissent au minimum une fois par trimestre, de septembre à juin (hors vacances scolaires). Des séances de travail supplémentaires peuvent être organisées selon les projets en cours et par tranches d'âge. Le calendrier prévisionnel est fixé dès la rentrée de septembre.

Coordination

L'élue déléguée à la jeunesse est l'interlocutrice privilégiée et le point de contact central du Comité.

Suivi des propositions

Les projets et suggestions du Comité sont transmis à l'équipe municipale. Ils sont étudiés au regard des faisabilités techniques, réglementaires et budgétaires. La municipalité s'engage à apporter une réponse motivée (favorable ou non) à chaque proposition dans les meilleurs délais.

Communication et vie citoyenne

- Valorisation : Les initiatives du Comité font l'objet d'une communication régulière lors des Conseils municipaux et dans les différents médias de la commune (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux).
- Devoir de mémoire : En tant que représentants de la jeunesse, les membres sont invités à participer activement aux cérémonies patriotiques et commémoratives de la commune.

Appel à candidature

de participation au Comité des Jeunes

à retourner signé à l'accueil de la mairie de Criel-sur-Mer, à l'attention de Madame Nadège Desjeux.

Nom :

Adresse :

Prénom :

Sexe :

Tél. :

Âge :

Courriel :

Présenter en quelques lignes les raisons qui motivent cette candidature :

En présentant ma candidature de membre du Comité des Jeunes, j'accepte la charte correspondante ci-jointe.

Date :

Accord parental

Signature :

Signature des parents :